



Nous sommes heureux de vous annoncer, dans ce numéro 48 (chiffre emblématique de notre département), la naissance du nouveau site Internet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère. Rendez-vous donc sur le www.cma-lozere.fr et bonne navigation à tous.

Les animateurs CEMI,
Valérie MALZAC et Arnaud PRUNET



ACTUALITÉS

Un nouveau site Internet pour la CMA48 :

Après une longue période de gestation, le nouveau site Internet de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat a été mis en ligne le week-end du 20 février et remplace l'ergonomie un peu vieillissante du premier site conçu en 2000. Ce nouveau site, qui propose une entrée par type de public, se veut être plus fonctionnel et permet une navigation beaucoup plus conviviale. Le nombre de clics nécessaires pour obtenir une information a été réduit au maximum. Plus d'informations dans la rubrique « Le dossier du mois ».

La Lozère enfin dégroupée ! :

La Lozère abandonne enfin (et sans regret) le statut peu reluisant de département non dégroupé. En effet, depuis quelques jours, les internautes des villes de Florac (FLC48) et de Collet de Dèze (CDE48) peuvent - pour la première fois - souscrire une offre Neufbox de SFR en dégroupage total. A noter qu'à l'heure actuelle seul SFR a équipé ces deux NRA et que le central de Mende (le plus gros du département) n'est pas encore dégroupé ! (source : www.ariase.com 27/01/2010).

RECTIFICATIFS : dans le dossier du n°47 de la précédente lettre de diffusion, une petite erreur s'est glissée dans l'adresse Internet du site HP pour la récupération des consommables (site du canada à la place du site français). La bonne adresse est donc :

<http://h41111.www4.hp.com/globalcitizenship/fr/fr/environment/recycle/index.html>

En complément, vous trouverez aussi ci-dessous l'adresse concernant les consommables de la marque Brother : http://www.brother.fr/g3.cfm/s_page/77040



AGENDA

Les sessions du Passeport pour l'Economie Numérique au CEMI :

- La gestion de l'entreprise facilitée grâce aux outils informatiques: 10 mars 2010 (14h00 - 17h00)
- De la création à l'exploitation de l'entreprise : 15 mars 2010 (10h00 - 15h30)
- Les nouvelles applications Internet utiles à l'entreprise : 24 mars 2010 (14h00 - 17h00)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère
2 boulevard du Soubeyran BP 90
48003 MENDE CEDEX

Tél : 04 66 49 12 66 fax : 04 66 49 19 15
info@cma-lozere.fr www.cma-lozere.fr



L'ASTUCE DU MOIS

Lire les pages des sites Internet de façon plus confortable :

Sur certains sites Internet, le choix de la taille de la police de caractères n'est pas des plus judicieux. Quand les caractères sont trop gros cela passe encore. Par contre si les caractères sont extrêmement petits, à la longue cela devient difficile de lire les pages du site dans de bonnes conditions.

Il existe alors une astuce très simple permettant très rapidement de pouvoir zoomer et de rendre ainsi la lecture beaucoup plus confortable : enfoncez la touche « Ctrl » et appuyez ensuite sur la touche « + ».

Si vous souhaitez « dé zoomer », utilisez alors « Ctrl » et « - ».



LE LOGICIEL DU MOIS

Nettoyer votre nouveau PC de toutes les applications inutiles :

Avant même son démarrage, le nouvel ordinateur que vous venez d'acheter est rempli de versions de démonstration d'antivirus, de suites bureautiques, de barres d'outils inutiles intégrées à votre navigateur Web pré installés. Pour pouvoir faire du ménage, deux solutions s'offre alors à vous. Soit passer des heures à détecter les applications inutiles à désinstaller, soit effectuer le nettoyage de votre nouvel ordinateur à l'aide du logiciel PC Decrapifier. Ce dernier va vous permettre de vous débarrasser de ces programmes, aussi encombrants qu'inutiles, polluant votre PC et le ralentissant. Disponible gratuitement, PC Decrapifier détecte et vous permet de supprimer entre autres Norton Internet Security, Norton AntiVirus, Norton Symantec Live Update, Microsoft Office Trial, Roxio Express, Trend Micro PC-cillin Internet Security, Yahoo! Toolbar, Orange Internet, Google Toolbar, Google Desktop, etc. Vous trouverez la liste complète de ces applications sur la page <http://pcdecrapifier.com/apps>. PC Decrapifier vous permettra également de faire une désinstallation groupée des logiciels installés que vous n'allez pas utiliser. Bien évidemment, vous pourrez aussi utiliser toute la puissance du logiciel sur n'importe quel ordinateur même utilisé depuis plusieurs mois. Pour installer PC Decrapifier rendez-vous sur le lien ci-dessous pour le télécharger :

http://www.01net.com/telecharger/windows/Utilitaire/nettoyeurs_et_installeurs/fiches/41792.html.

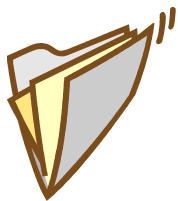


LE SITE INTERNET DU MOIS

Simuler le calcul de la contribution économique territoriale (CET) :

La loi de finances pour 2010 supprime la Taxe Professionnelle à compter du 1er janvier 2010 et instaure un nouvel impôt au profit des collectivités territoriales : la Contribution Économique Territoriale (CET). Celle-ci est composée de deux taxes, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Pour permettre au contribuable d'estimer sa CET, le Ministère de l'économie, de l'Industrie et de l'Emploi propose d'utiliser un simulateur couvrant la majorité des cas.

<http://www3.finances.gouv.fr/formulaires/dgi/2010/CET>



LE DOSSIER DU MOIS :

Un nouveau site Internet pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Après quelques 10 années de bons et loyaux services, le site Internet de la CMA fait peau neuve. Il ne s'agit pas simplement d'un nouveau look, mais véritablement d'une nouvelle organisation des rubriques présentées. Le nouveau site a été pensé pour adopter une navigation spécifique à chaque public d'internautes. Une couleur par catégorie de personnes identifiées :

- **le jaune** pour les artisans déjà inscrits au répertoire des métiers : les formalités, le conseil, participer à des concours, obtenir un titre, promotion et commercialisation, environnement, associations artisanales, innovation, transmettre son entreprise, se former, prendre un apprenti et la taxe d'apprentissage.
- **le bleu** pour les créateurs ou les repreneurs d'entreprises : les formalités, le Stage de Préparation à l'Installation, la qualification artisanale, la transmission, la reprise et les aides.
- **le vert** pour les jeunes intéressés par une formation en rapport avec l'Artisanat : les métiers de l'artisanat, le guide de l'apprentissage, le Centre de Formation par l'Alternance (CFA) interprofessionnel de Mende et la bourse de l'apprentissage.
- **le bordeaux** pour les internautes ne correspondant pas à l'une des 3 premières catégories.

Sur la page d'accueil des informations de couleur grises présentent la Chambre de Métiers en tant que telle : son histoire, ses élus composant le bureau ainsi que les différentes commissions, ses missions, ses services. Pour revenir à la page d'accueil depuis n'importe quelle page du site, il suffit de cliquer sur le logo en haut à droite dans le bandeau d'entête du site.

En haut à droite, un encart « A la une » met en évidence une information importante du moment. En bas du site, on retrouve, à gauche, une zone « Agenda » qui permet d'annoncer des événements datés (manifestation avec date de début et date de fin), et à droite, une zone « Actualités » qui présente des informations locales et/ou régionales et nationales en rapport avec le monde artisanal.

Dans le pied de page du site, en plus de la rubrique « Mentions légales », vous aurez accès au formulaire de contact (saisissez bien le code de fin de formulaire pour pouvoir envoyer votre message) et au plan du site pour pouvoir facilement retrouver une rubrique. Vous y retrouverez enfin la possibilité de télécharger toutes les lettres de diffusion éditées depuis 2006, ainsi que le magazine « Le monde des artisans » édition Lozère (depuis janvier 2010). Cette zone reste présente en permanence sur toutes les pages du site.

D'autres rubriques viendront enrichir le site d'ici quelques semaines, avec notamment la possibilité pour le grand public d'accéder à la liste des artisans en activités et de pouvoir facilement les contacter grâce à une localisation de type Google Maps. Les artisans possédant déjà un site Internet pourront compléter leur fiche avec ce lien. Les autres auront la possibilité de présenter leur entreprise en quelques pages de présentation.

Afin d'améliorer le site et de répondre toujours plus à vos attentes, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques via le formulaire de contact ou directement à l'adresse mail suivante cemi@cma-lozere.fr.

La page d'accueil

Les aides financières

www.cma-lozere.fr



LA DEFINITION DU MOIS :

Dégroupage : opération technique permettant l'ouverture du réseau téléphonique local (appartenant à l'opérateur historique) à la concurrence.

On distingue 2 types de dégroupage :

1/ Dégroupage partiel

L'utilisateur est toujours client de l'opérateur historique et continue d'utiliser le réseau téléphonique classique (RTC). Grâce à un Filtre ADSL, toutes les données voix (basses fréquences) passent par le réseau de l'opérateur historique ; les données numériques (hautes fréquences) passent par le matériel de l'opérateur tiers (DSLAM).

2/ Dégroupage total

L'utilisateur n'est plus client et ne paie plus l'abonnement de l'opérateur historique. Sa ligne est directement reliée aux équipements de l'opérateur tiers. La plupart des opérateurs tiers n'exploitent alors que les hautes fréquences. Leur offre de téléphonie se base alors sur la technologie voix par Internet pour permettre à l'utilisateur de continuer d'utiliser son téléphone. L'utilisateur peut conserver son numéro de téléphone s'il le souhaite grâce à la portabilité du numéro.